

AIRBUS CYBERSECURITY SAS
Société par actions simplifiée au capital de 16.810.838 euros
Siège social : 1 Boulevard Jean Moulin – ZAC de la Clef Saint-Pierre – 78990 Elancourt
523 941 037 RCS Versailles

(la « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
ADOPTES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE EN DATE DU 30 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin,

La société **Airbus Defence and Space SAS**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 31 rue des Cosmonautes, Z.I du Palays - 31402 Toulouse Cedex 4, immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 393 341 516 RCS Toulouse, représentée par son Président, Monsieur Alain Fauré,

Agissant en qualité d'associé unique propriétaire de la totalité des actions composant le capital social et les droits de vote de la Société (l'« Associé Unique »), a, conformément à l'article 15 des statuts de la Société, adopté par le présent acte des décisions sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président de la Société ;
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
3. Décision à prendre conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts ;
4. Examen, le cas échéant, approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du commerce ;
5. Pouvoirs en vue des formalités.

Etant précisé que :

(i) L'Associé Unique a préalablement pu prendre connaissance des documents suivants :

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Le rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Le texte des projets de décisions soumis à l'Associé Unique ;
- Les statuts de la Société.

(ii) Ernst & Young et Autres, commissaire aux comptes de la Société, et les membres délégués du comité social et économique de la Société ont été dûment informés des présentes.

Dans ce cadre, l'Associé Unique a adopté successivement les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance (i) des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, (ii) du rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2024, et (iii) du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels dudit exercice,

approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont établis et présentés, qui se traduisent un bénéfice net comptable d'un montant de 14 982 353,50 euros ainsi que les opérations traduites dans lesdits comptes ou résumées dans ces rapports.

prend acte, conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du Code général des impôts, que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 n'ont enregistré aucune dépense ou charge somptuaire visée à l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Associé Unique **donne** quitus entier et sans réserve au Président de la Société pour sa gestion au titre dudit exercice.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion,

décide, sur proposition du Président, d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2024, d'un montant de 14 982 353,50 comme suit :

- Bénéfice de l'exercice	14 982 353,50 euros
- Apurement du solde débiteur du compte « report à nouveau	<u>-7 784 699,36 euros</u>
Solde intermédiaire du bénéfice de l'exercice	7 197 654,14 euros
- Dotation de la « réserve légale » à hauteur de 5%	-359 882,70 euros
- Montant du bénéfice distribuable	6 837 771,44 euros
- Montant du dividende à distribuer :	6 837 771,44 euros

Après ces affectations, le compte de « report à nouveau » s'élèvera à une somme nulle.

Le dividende distribué ressort à 0,41 euros par action. Il sera mis en paiement à compter de ce jour, et au plus tard le 30 septembre 2025.

Cette décision est adoptée.

TROISIEME DECISION

Décision à prendre conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'Associé Unique, statuant conformément aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, **constate** qu'aucun dividende n'a été mis en paiement au titre des trois précédents exercices clos.

Cette décision est adoptée.

QUATRIEME DECISION

Examen des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du commerce

L'Associé Unique, statuant conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, **prend acte** qu'aucune convention entrant dans le champ d'application dudit article n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée.

CINQUIEME DECISION

Pouvoirs en vue des formalités

L'Associé Unique **donne** tous pouvoirs à LEXTENSO dont le siège social est situé 1, Parvis de la Défense La Grande Arche - Paroi Nord, 92044 Paris la Défense, ou à tout porteur d'un original ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal qui constatera ces décisions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou réglementaires de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette décision est adoptée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

L'Associé Unique,




Airbus Defence and Space SAS
Représentée par Alain Fauré
Président

Comptes annuels et annexes

AIRBUS CYBERSECURITY SAS

31/12/2024

*Certifiés conformes
à l'original*
17/07/2025



PRESENTATION DES COMPTES

I. BILAN AU 31.12.2024 (En €)

Actif

ACTIF REDUIT 4440 Cybersecurity SAS					
Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023	
Capital souscrit non appelé	(I) AA	0		0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	AB	0	AC	0	0
Frais de développement	CX	0	CQ	0	0
Concessions,brevets,droits similaires	AF	85 304	AG	77 392	7 911
Fonds commercial (1)	AH	0	AI	0	0
Autres immobilisations incorporelles	AJ	0	AK	0	0
Avances,acomptes immob. Incorporelles	AL	0	AM	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	AN	0	AO	0	0
Constructions	AP	0	AQ	0	0
Installations techniq., matériel, outillage	AR	37 169	AS	18 217	18 953
Autres immobilisations corporelles	AT	2 368 843	AU	1 095 653	1 273 191
Immobilisations en cours	AV	76 172	AW	0	76 172
Avances et acomptes	AX	0	AY	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations par mise en équivalence	CS	0	CT	0	0
Autres participations	CU	46 964 141	CV	0	46 964 141
Créances rattachées à participations	BB	0	BC	0	0
Autres titres immobilisés	BD	0	BE	0	0
Prêts	BF	0	BG	0	0
Autres immobilisations financières	BH	0	BI	0	0
TOTAL (II)	BJ	49 531 630	BK	1 191 262	48 340 368
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnement	BL	0	BM	0	0
En-cours de production de biens	BN	37 111	BO	0	37 111
En-cours de production de services	BP	0	BQ	0	0
Produits intermédiaires et finis	BR	795 329	BS	0	795 329
Marchandises	BT	0	BU	0	0
Avances,acomptes versés/commandes	BV	260 029	BW	0	260 029
CREANCES					
Créances clients & cptes rattachés	BX	43 424 095	BY	119 599	43 304 496
Autres créances	BZ	4 026 377	CA	0	4 137 568
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	0	CC	0	0
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement	CD	0	CE	0	0
(dt actions propres <input style="width: 50px;" type="text" value="0,00"/>					
Disponibilités	CF	0	CG	0	0
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance (3)	CH	0	CI	0	0
TOTAL (III)	CJ	48 542 942	CK	119 599	48 534 534
Frais émission d'emprunts à étaler	(IV) CW	0		0	0
Primes rembours des obligations	(V) CM	0		0	0
Ecarts de conversion actif	(VI) CN	0		0	0
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	98 074 572	1A	1 310 861	96 874 903
				84 935 167	

Passif

PASSIF REDUIT 4440 Cybersecurity SAS				Notes	31/12/2024	31/12/2023
Rubriques						
CAPITAUX PROPRES						
Capital social ou individuel (1)	(dont versé :	<input type="text"/>)	DA	16 810 838	16 810 838
Primes d'émission, de fusion, d'apport				DB	3 232 947	3 232 947
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :	<input type="text"/>	EK	0,00)	DC	0
Réserve légale (3)				DD	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles				DE	0	0
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours	<input type="text"/>	B1	0,00)	DF	0
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig.	<input type="text"/>	EJ	0,00)	DG	0
Report à nouveau				DH	-7 784 699	-9 428 939
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	14 982 354	1 644 240
Subventions d'investissements				DJ	0	0
Provisions réglementées				DK	213 274	153 664
TOTAL I				DL	27 454 713	12 412 750
AUTRES FONDS PROPRES						
Produits des émissions de titres participatifs				DM	0	0
Avances conditionnées				DN	0	0
TOTAL II				DO	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
Provisions pour risques				DP	541 456	408 817
Provisions pour charges				DQ	3 169 584	2 601 395
TOTAL III				DR	3 711 040	3 010 212
DETTES (4)						
Emprunts obligataires convertibles				DS	0	0
Autres emprunts obligataires				DT	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				DU	0	0
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs	<input type="text"/>	EI	0,00)	DV	12 029 178
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	18 015 705	13 318 095
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	8 675 853	8 094 847
Dettes fiscales et sociales				DY	8 437 395	8 142 624
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	0	0
Autres dettes				EA	8 421 040	6 921 123
Comptes de Liaisons				LIAISON	0	0
COMPTES DE REGULARISATION						
Produits constatés d'avance (4)				EB	10 129 979	7 949 003
TOTAL IV				EC	65 709 149	69 512 205
Ecart de conversion passif				V	0	0
TOTAL GENERAL (I à V)				EE	96 874 903	84 935 167

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2024 (En €)

RESULTAT REDUIT 4440 Cybersecurity SAS							
Rubriques	France		Exportation			31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises	FA	0	FB	0	FC	0	1 328 480
Production - biens	FD	5 822 525	FE	0	FF	5 822 525	802 398
vendue - services	FG	34 020 854	FH	2 840 037	FI	36 860 891	36 767 732
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	FJ	39 843 379	FK	2 770 598	FL	42 683 416	38 898 610
Production stockée					FM	376 611	-27 929
Production immobilisée					FN	54 868	6 735
Subventions d'exploitation					FO	6 133 636	2 621 689
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	704 535	1 141 199
Autres produits (1) (11)					FQ	624 005	64 814
Comptes de Liaison					LIAISON	0	0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)	I				FR	50 577 070	42 705 117
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	0	0
Variation de stock (marchandises)					FT	0	0
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)					FU	3 242	332
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	0	0
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					FW	19 960 381	17 287 402
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	902 205	827 486
Salaires et traitements					FY	16 440 148	14 028 525
Charges sociales (10)					FZ	7 545 913	6 212 583
DOTATIONS D'EXPLOITATION							
Sur immobilisations : - dotations aux amortissements					GA	197 988	128 967
- dotations aux provisions					GB	0	0
Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	280 246	0
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	1 244 716	2 161 374
Autres charges (12)					GE	69 983	197 999
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)	II				GF	46 644 822	40 844 667
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	3 932 248	1 860 451
OPERATIONS EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée	III				GH	0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV				GI	0	0
PRODUITS FINANCIERS							
Produits financiers de participations (5)					GJ	12 423 816	480 510
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	0	0
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 124	12 223
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	0	0
Différences positives de change					GN	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	0	0
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	V				GP	12 427 940	492 733
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	0	0
Intérêts et charges assimilés (6)					GR	967 933	1 088 880
Différences négatives de change					GS	859	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	0	0
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	VI				GU	968 792	1 088 880
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	11 459 148	-596 147
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	15 391 396	1 264 303
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital					HB	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges					HC	14 861	16 548
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)	VII				HD	14 861	16 548
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	50 000	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					HF	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					HG	74 471	52 020
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)	VIII				HH	124 471	52 020
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	-109 610	-35 471
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX				HJ	724 151	525 881
Impôts sur les bénéfices	X				HK	-424 719	-941 289
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	63 019 871	43 214 398
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	48 037 517	41 570 159
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)					HN	14 982 354	1 644 240

III. ANNEXES

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1. Général

La Société a été en croissance sur 2024 avec une augmentation de son chiffre d'affaires de 10%. Ses activités sont en développement sur la cybersécurité des opérations militaires, dans le domaine de la lutte informatique défensive, du cyber entraînement et des passerelles à haut-niveau de sécurité.

L'année 2024 a également vu un renforcement de ses contributions en tant que centre de compétence cybersécurité au sein d'Airbus Defence and Space, avec une croissance des effectifs en particulier à Toulouse.

2. Evènements subséquents

Aucun événement important subséquent n'est à signaler.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET MISE EN ŒUVRE

Les comptes présentés dans ce document sont établis au 31 Décembre 2024. La période s'étend du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du Code du Commerce et du Plan Comptable Général Français (Règlement ANC 2018-1 du 10 avril 2018, modifiant le Règlement ANC 2014-3 du 5 juin 2014), sans modification des méthodes d'évaluation et comptabilisation autres que celles décrites si nécessaire au paragraphe sur les changements de méthodes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Lors de l'établissement des états financiers, la direction est amenée à procéder à certaines estimations et à retenir des hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants des actifs et passifs, sur les notes sur des actifs et passifs éventuels tels que présentés à la date de clôture, ainsi que sur les produits et charges. La Direction revoit régulièrement ces estimations, contrat par contrat, sur la base des informations dont elle dispose. Le total des produits et charges estimés au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation de la direction des avantages et obligations futurs attendus pour ce contrat. Les hypothèses retenues pour déterminer les obligations actuelles et futures tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles, évaluées pour chaque contrat.

Les éléments significatifs faisant l'objet de telles estimations et hypothèses, comprennent le chiffre d'affaires et la marge comptabilisée au titre des contrats à long terme, les provisions pour risques et charges et la dépréciation des actifs immobilisés. Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les comptes de la société sont inclus dans les comptes consolidés d'Airbus Group SE. A ce titre, elle ne publie pas de comptes consolidés propres.

Informations relatives à la société consolidante :

Airbus SE

Mendelweg 30, 2333 CS

Leiden, Pays-Bas

Siège social (statutaire zetel) : Amsterdam

La société est immatriculée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam (Handelsregister van de Kamer van Koophandel en Fabrieken voor Amsterdam) sous le n° 24288945.

a. Immobilisations incorporelles et corporelles :

La société applique depuis le 1er janvier 2005 les règlements :

- CRC n°2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ;
- CRC n°2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou au coût de production lorsqu'elles sont produites par la société pour elle-même.

Les frais de recherche et développement, dans la mesure où ils ne sont ni financés par des concours extérieurs, ni engagés dans le cadre de contrats de vente, sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont constatés. Aucune dépense de recherche et développement ne figure en immobilisations incorporelles.

L'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations, selon les durées d'utilisation (2 ans à 20 ans).

En 2024, les règles et durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Règles d'amortissement pratiquées			
Natures	Comptes	Modes	Durées (an)
Licences et concessions	205000	L	10
Logiciels et autres immob.incorporelles	205600 à 208XX	L	3
Agts terrains	212500	L	10
Constr. S.-sol propres	213100	L	20
Batiment et Const. Industr.	213110	L	20
Batiment et Const. Légères	213120	L	6 Ans /8 Mois
Agts Constr. S.-sol propres	213500	L	10
Inst.Fixes de Construction	213510	L	10
Constr. S.-sol autri	214100	L	20
Inst. Tech. / Mat et Outillage	215000	L	3
Inst.complexes specialisées	215110	L	10
Matériels industriels	215410	L	80 mois
Matériels de précisions	215420	L	80 mois
Outillages industriels	215510	L	3
AAI Techn.Matériels Indust.	215710	L	10
Agts Constr. S.-sol autri	218100	L	10
Inst.générales agence amén.	218110	L	10
Matériel de transport	218210	L	4
Matériel de bureau	218310	L	80 mois
Matériel informatique	218320	L	4
Mobilier de bureau	218400	L	80 mois
Mobiliers et materiel cantine	218410	L	8
Matériel médical	218420	L	80 mois
Mobilier de démonstration	218430	L	8

b. Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués au coût d'achat ou à la valeur de souscription. Des dépréciations sont constituées à raison des moins-values latentes. Ces dépréciations sont évaluées par rapport à la quote-part de situation nette de la filiale lorsqu'il n'y a aucun élément prévisionnel de résultat. Dans le cas de données prévisionnelles de résultats futurs, une valorisation actualisée des flux futurs estimés est comparée avec le coût d'achat ou investi.

c. Stocks et en-cours

Les matières et autres approvisionnements sont valorisés au prix standard, sachant qu'il est appliqué un coefficient d'approvisionnement aux achats de matériels et d'équipements de sous-traitance.

Les stocks en "excès" : pour des raisons commerciales et concernant un fournisseur particulier (fournisseur quasi-unique de la société), AIRBUS CYBERSECURITY SAS achète le matériel en "excès" de ce fournisseur, par rapport au plan de charges défini. Ce matériel est ensuite systématiquement déprécié à 100%.

Les stocks (dont le matériel) sont considérés comme obsolètes lorsque le matériel est non utilisé depuis plus de 6 mois et sont alors dépréciés à 100%.

Les stocks last buy: il s'agit des derniers achats de composants avant l'arrêt de la fabrication par un fournisseur. Ces stocks de last buy sont dépréciés à 100% lorsque le composant est identifié comme obsolète, et lorsque les composants sont considérés comme en excès par rapport aux besoins futurs de production.

Pour les rechanges: un pourcentage de dépréciation est appliqué en fonction de leur nature, le taux retenu depuis 2009 est de 85%.

Les stocks de composants sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

Les frais généraux (commerciaux, administratifs et financiers) sont directement constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

d. Créances clients

Les créances clients comprennent les créances exigibles et les montants reconnus en chiffre d'affaires mais non encore facturés.

e. Opérations en devises

A l'exception des transactions décrites dans les paragraphes précédents, les dettes et créances libellées en devises étrangères sont converties au bilan sur la base du cours de change en vigueur à la clôture.

Les écarts de conversion actif ou passif alors constatés sont portés au bilan dans les postes « écarts de conversion actif » ou « écarts de conversion passif » selon le cas. Les écarts de change défavorables sur opérations en devises (pertes latentes) font l'objet de provisions pour risques dotées pour leur totalité au cours de l'exercice de la constatation de l'écart.

Ces dotations aux provisions ainsi que les pertes et profits de change réalisés sur l'exercice sont enregistrés en produits et charges financières du compte de résultat.

f. Provisions pour risques et charges

Provisions pour garanties données aux clients

La provision pour garanties données aux clients couvre le risque de malfaçon. Cette provision est constituée lors de la livraison des matériels sur une base statistique ou lors de l'identification d'un incident spécifique.

Provisions pour pertes latentes

Cf paragraphe h. Chiffre d'affaires et appréhension du résultat.

Provisions pour autres risques et charges

Il s'agit principalement de provisions sur contrats pour lesquels des risques de pénalités de retard, pénalités techniques (de consommation, de rendement, etc...) et autres risques de toute nature apparaissent, et qui peuvent être imputés contractuellement à la Société. Ces provisions sont constituées et utilisées (ou reprises) au fur et à mesure de la constatation ou de la disparition des risques du contrat, et au plus tard à la signature du procès-verbal de réception définitive, (ou lorsque les dernières réserves éventuelles ont été levées).

Provisions pour engagements de retraite et médailles du travail

La législation française prévoit, lors du départ en retraite des salariés d'une entreprise, le versement d'une indemnité de départ calculée en fonction du nombre d'années de service effectuées. Au cours de leur carrière, ces mêmes salariés peuvent avoir droit, lors de la remise de médailles du travail, à des gratifications exceptionnelles pouvant être également déterminées en fonction du nombre d'années de service. Ces deux types d'obligations se définissent comme des régimes à prestations définies dans la mesure où la société, en tant qu'employeur, s'engage sur le niveau de prestations à verser à ses salariés.

Pour déterminer la valeur actualisée, charges sociales incluses, de ses engagements, ainsi que le coût des services correspondant, la société utilise la méthode des unités de crédit projetées. Cette évaluation nécessite l'utilisation de différentes hypothèses actuarielles, notamment taux de rotation du personnel, taux d'actualisation et taux d'augmentation des salaires. La charge de l'exercice correspond au coût des services rendus pendant la période, à l'actualisation des engagements et à la totalité de la variation des engagements résultant du changement d'hypothèses actuarielles. Cette charge est enregistrée en résultat d'exploitation.

La provision inscrite au bilan correspond à la totalité des engagements sans aucun différé d'enregistrement au titre des changements d'hypothèses actuarielles.

g. Trésorerie

Une convention a été signée en 2002 entre AIRBUS CYBERSECURITY SAS et Airbus Group SE. L'objet de la convention comprend la coordination des relations avec les banques, la centralisation de la trésorerie, l'exécution des transactions de trésorerie, les financements et placements financiers.

La société Airbus CYBERSECURITY SAS bénéficie de la liquidité du groupe Airbus au travers de cette convention et peut compter sur le support financier de la société Airbus pour les 12 prochains mois.

A la lumière de ces éléments, les comptes 2024 ont été préparés et finalisés selon l'hypothèse que la continuité d'exploitation est assurée.

h. Chiffre d'affaires et appréhension du résultat

Le chiffre d'affaires est enregistré soit lors de la livraison des produits soit lors de la réalisation des prestations de services conformément aux conditions contractuelles.

Contrat à long terme :

Le chiffre d'affaires est enregistré en fonction de l'avancement des coûts et de la marge à terminaison prévisionnelle du contrat.

Les coûts encourus sont liés à l'exécution du contrat (heures valorisées, achats ...)

Lorsqu'une perte à terminaison est identifiée, une provision pour perte à terminaison est constituée pour la partie de la perte relative aux exercices futurs.

i. Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement financés sont pris en charge dans l'exercice de leur comptabilisation en même temps que leurs contreparties sont enregistrées en chiffre d'affaires ou en autres produits en fonction du pourcentage d'avancement du contrat. Les frais de recherche et de développement autofinancés par AIRBUS CYBERSECURITY SAS sont pris en charge dans l'exercice de leur comptabilisation.

3. NOTES SUR LES COMPTES

a. Notes sur le bilan

Note 1

Immobilisations- Valeurs brutes (K€)

		31/12/2023	Augmentation		Diminution		31/12/2024
			Consécutives à une réévaluation / résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virement de poste à poste	Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou mise en équivalence	
Frais d'établissements	TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporell	TOTAL II	75	0		10		85
Terrain		0	0	0	0	0	0
Construction	Sur sol propre	0	0	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0	0
	Inst.générales, agencements et aménagements construct	0	0	0	0	0	0
Installation technique, matériel et outillage industriels		30,078	0	0	7,09	0	37,169
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agenc. et aménagements divers	682	0	0	216	0	898
	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 266	0	0	205	0	1 471
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		19	0	495	-438	0	76
Avances et acomptes		0	0	0	0	0	0
	TOTAL III	1 998	0	495	-10	0	2 482
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0	0	0
Autres participations		46 964	0	0	0	0	46 964
Autres titres immobilisés		0	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	0	0	0	0
	TOTAL IV	46 964	0	0	0	0	46 964
	TOTAL GENERAL	49 037	0	495	0	0	49 532

Immobilisations- Amortissements et dépréciations (K€)

		31/12/2023	SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)		31/12/2024
			Augmentation	Diminution	
Frais d'établissements	TOTAL I	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporell	TOTAL II	75	2		77
Terrain		0	0	0	0
Construction	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Inst.générales, agencements et aménagements construct	0	0	0	0
Installation technique, matériel et outillage industriels		14	4	0	18
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agenc. et aménagements divers	51	55	0	106
	Matériel de transport	0		0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	853	136	0	989
	Emballages récupérables et divers	0	0		0
Immobilisations corporelles en cours		0	0		0
Avances et acomptes		0			0
	TOTAL III	918	195	0	1 114
	TOTAL I + II + III	993	198	0	1 191

Immobilisations- Valeurs nettes (K€)

		31/12/2023	31/12/2024	
Frais d'établissements		TOTAL I	0	0
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	0	8
Terrain			0	0
Construction	Sur sol propre		0	0
	Sur sol d'autrui		0	0
	Inst.générales, agencements et aménagements construction		0	0
Installation technique, matériel et outillage industriels			16	19
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agenc. et aménagements divers		631	792
	Matériel de transport		0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique		413	482
	Emballages récupérables et divers		0	0
Immobilisations corporelles en cours			19	76
Avances et acomptes			0	0
		TOTAL III	1 080	1 368
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0
Autres participations			46 964	46 964
Autres titres immobilisés			0	0
Prêts et autres immobilisations financières			0	0
		TOTAL IV	46 964	46 964
		TOTAL GENERAL	48 044	48 340

Note 2

STOCKS ET EN-COURS	K€			K€
	Brut	Dépreciation	31/12/2024	Net au 31/12/2023
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
En-cours de production	37	0	37	0
Marchandises	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	795	0	795	456
Total	832	0	832	456

VARIATION DES STOCKS ET EN-COURS EN VALEUR BRUTE	K€
Montant brut 31/12/2023	456
Entrées- Sorties	377
Montant brut 31/12/2024	832

VARIATION DES PROVISIONS DES STOCKS ET EN-COURS	K€
Montant brut 31/12/2023	0
Entrées- Sorties	0
Montant brut 31/12/2024	0

Note 3

CREANCES	K€		
	31/12/2024	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	0		
Prêts	0		
Autres immobilisations financières	0		
Clients douteux ou litigieux	24	24	
Autres créances clients	43 281	43 281	
Personnel et comptes rattachés	5	5	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0		
Taxe sur la valeur ajoutée	798	798	
Impôts sur les bénéfices	0		
Divers état et autres collectivités publiques	0		
Groupe et associés	2 522	2 522	
Débiteurs divers	812	812	
Charges constatées d'avance	0		
Total	47 442	47 442	0
Prêts accordés en cours d'exercice	0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	0		

DETTES	K€			
	31/12/2024	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit (à 1 an max. à l'origine)	0			
Emprunts et dettes financières divers	0			
Fournisseurs et comptes rattachés	8 676	8 676		
Personnel et comptes rattachés	3 174	3 174		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 664	2 664		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 202	2 202		
Impôts sur les bénéfices	0			
Autres impôts, taxes et assimilés	398	398		
Groupe et associés	12 029	12 029		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0			
Autres dettes	8 421	8 421		
Produits constatés d'avance	10 130	10 130		
Total	47 693	47 693	0	0
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	0			
<i>Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	0			

Note 4

PRODUITS A RECEVOIR	K€
	31/12/2024
Produits à recevoir compris dans :	
• Créances d'exploitation (non encore facturés aux clients)	31 724
• Créances diverses	54
Total	31 779

CHARGES A PAYER	K€
	31/12/2024
Charges à payer non encore facturées ou appelées, comprises dans :	
• Dettes d'exploitation (factures non parvenues)	2 183
• Dettes fiscales et autres impôts	192
• Dettes sociales	4 198
• Dettes TVA	680
Total	7 253

Note 5

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	K€	K€
	31/12/2024	31/12/2023
Produits constatés d'avance	10 130	7 949
Total	10 130	7 949

0

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	K€	K€
	31/12/2024	31/12/2023
Charges constatées d'avance	0	0
Total	0	0

Note 6

Capitaux propres (K€)	Solde au 31/12/2023	Affectation du résultat 2023	Dotations	Reprises	Résultat 2024	Solde au 31/12/2024
Capital	16 811					16 811
Prime d'émission & d'apport	3 233					3 233
Réserve légale	0					0
Réserves réglementées	0					0
Report à nouveau	-9 429	1 644				-7 785
Résultat de l'exercice	1 644	-1 644			14 982	14 982
Provisions réglementées	154		74	-15		213
Total	12 413	0	74	-15	14 982	27 455

Le capital est composé de 16 810 838 actions de 1 € de valeur nominale chacune, soit un capital social de 16 811 K€. Le capital social, à date de clôture, est détenu à hauteur de 100% par Airbus Defence and Space SAS.

Les variations des postes de capitaux propres s'expliquent par le résultat 2024 et l'imputation du résultat 2023.

Note 7

PROVISIONS	K€			31/12/2024
	31/12/2023	Dotations	Reprises	
Provisions réglementées	154	74	15	213
Amortissements dérogatoires	154	74	15	213
Provisions pour risques et charges	3 010	1 245	544	3 711
Provisions pour litiges	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	309	402	443	268
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions et obligations similaires	2 581	658	81	3 159
Autres provisions pour risques et charges	121	184	21	284
Provisions pour dépréciation	0	280	161	120
Sur incorporelles	0	0	0	0
Sur titres de participations	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
Sur stocks et en-cours	0	0	0	0
Sur comptes clients	0	280	161	120
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
Total	3 164	1 599	719	4 044
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		1 245	544	
<i>Dont dotations et reprises financières</i>				
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>		74	15	

La provision au titre des indemnités de départ à la retraite et médailles du travail se décompose comme suit :

- 2 861 K€ au titre des engagements de retraite
- 298 K€ au titre des médailles du travail.

Les engagements sont évalués en application de la Rec. ANC n° 2013-02

ENGAGEMENTS DE RETRAITE	K€
	31/12/2024
Hypothèses	
Taux d'actualisation	3,50%
Taux d'augmentation des salaires	2,70%
Valeur actuarielle des droits accumulés	2 861
Pertes actuarielles non amorties	0
Montant provisionné au bilan	2 861

La charge annuelle s'analyse ainsi :	K€
	31/12/2024
Droits acquis durant l'année	254
Droits utilisés durant l'année	400
Coût financier sur la valeur actuarielle des droits accumulés avec projection de salaires	0
Amortissement du différé	0
Charge nette de retraite (+)	654

Note 8

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES HORS BILAN	K€	K€
	31/12/2024	31/12/2023
Cautions bancaires en faveur des clients	4 019	4 019

Le montant des cautions données par l'entité AIRBUS CYBERSECURITY SAS s'élève à 4 019 K€ au 31/12/2024.

b. Notes sur le compte de résultat

Note 9

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

CHIFFRE D'AFFAIRES	K€	K€
	31/12/2024	31/12/2023
France	39 843	38 439
Hors France	2 840	460
Total	42 683	38 899

93% du chiffre d'affaires est effectué sur le territoire national.

Note 10

DETAILS CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	K€	K€
	31/12/2024	31/12/2023
Achats	2 129	1 121
Sous-traitance industrielle	10 054	10 246
Services extérieurs	7 757	5 876
Assurances	24	46
Total	19 964	17 288

Note 11

Produits financiers nets	K€	K€
	31/12/2024	31/12/2023
• Intérêts et charges Airbus Group SE	-968	-1 089
• Autres intérêts et charges	12 428	493
• Dotations et reprises sur provisions	0	0
• Différence de change	-1	0
Total	11 459	-596

Le résultat financier est bénéficiaire à hauteur de 11 459 K€ au 31.12.2024.

Il comprend principalement 12 428 K€ d'autres intérêts et charges provenant de dividendes de Stormshield et d'Airbus Protect.

Note 12

RESULTAT EXCEPTIONNEL	K€	K€
	31/12/2024	31/12/2023
Pénalités sur marchés		
Autres produits et charges exceptionnels	-110	-35
Total	-110	-35

Note 13

La société AIRBUS CYBERSECURITY SAS est intégrée à Airbus SAS depuis 2017 au titre de l'article 223 A du CGI.

Conformément à la convention d'intégration signée avec Airbus SAS, les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés sont les suivantes :

- La filiale versera à la Société Mère, à titre de contribution de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value à long terme si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont la filiale aurait bénéficié en l'absence d'intégration (Principe de Neutralité).
- A la sortie d'un exercice déficitaire la filiale ne sera titulaire à raison de cette situation, d'aucune créance sur la Société Mère.
- Les crédits d'impôt imputables sur l'impôt sur les sociétés et remboursables, en particulier le crédit d'impôt recherche et le crédit d'impôt formation, seront remboursés par la Société Mère à la filiale pour la fraction de leur montant qui ne trouve pas à s'imputer sur le montant de son impôt dû, dans les conditions et délais de droit commun comme si la filiale n'était pas intégrée.

Au 31.12.2024, la société supporte un bénéfice comptable de 14 982 K€. Ce bénéfice est pris en compte dans le montant reportable lié à l'intégration fiscale et présentés ci-dessus. Il est à noter que ces derniers éléments concernent uniquement les activités de la société réalisées sur le territoire national.

4. AUTRES INFORMATIONS

Note 14

EFFECTIFS	31/12/2024	31/12/2023
Effectif inscrit en fin d'année		
Ingénieurs et cadres	211	183
Agents techniques et de maîtrise	22	17
Ouvriers	1	0
Total	234	200
Effectif en équivalents temps plein (du personnel inscrit et des apprentis compte tenu des personnels travaillant à temps partiel)	227	198
Effectif moyen (du personnel inscrit et des apprentis)	229	194

L'effectif moyen s'élève à 229 personnes sur l'exercice 2024.

Note 15

Frais de R&D	K€ 31/12/2024	K€ 31/12/2023
Ensemble des frais de Recherche, Développement et Industrialisation (*)	107	1 687

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 107 K€ au 31.12.2024. Ils s'entendent, en 2024 comme en 2023, hors crédit impôt recherche.

Note 16

Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux

Conformément à l'article 24-18 du décret du 29 novembre 1983, l'information n'est pas à fournir car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction. Aucune avance n'a été consentie à l'égard de dirigeants sociaux au cours de l'exercice 2024.

Note 17

Parties liées

Les relations de la société Airbus CYBERSECURITY SAS avec les entreprises du groupe Airbus sont détaillées ci-dessous :

Parties liées	K€	K€
	31/12/2024	31/12/2023
Compte-courant	-9 507	-22 515
Créances clients	6 503	2 663
Dettes fournisseurs	-4 234	-2 873
Avances et acomptes versés	0	0
Avances et acomptes reçus	-5 768	-4 561
Autres créances	0	0
Total	-13 006	-27 286

Note 18

Tableau des filiales et participations

Dénomination des filiales et participations	Siège social	SIREN	Capital social (*)	Capitaux propres autres que le capital (*)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus (En K€)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (En K€)	Cautions et avals donnés par la société (En K€)	Chiffre d'affaires hors taxe (*)	Résultat (bénéfice ou perte) (*)	Dividendes ou quote-part du résultat pris en compte par la société au cours de l'exercice	Observations
						Brute	Nette						
Filiales													
Stormshield	France	428 173 975	2 794	40 802	98,58%	42 783	42 783	499		78 326	10 926	11 830	Comptes audités au 31.12.2024
Airbus Protect	France	332 252 980	825	82 043	8,30%	4 081	4 081			212 004	16 788	594	Comptes audités au 31.12.2024
Campus Cyber	France	892 343 633	8910	2 760	1,12%	100	100			22 750	881		Comptes audités au 31.12.2023, comptes 2024 en cours



Airbus CyberSecurity S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Airbus CyberSecurity S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Airbus CyberSecurity S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Airbus CyberSecurity S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 19 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Pierre-Henri Pagnon

Comptes annuels et annexes

AIRBUS CYBERSECURITY SAS

31/12/2024

PRESENTATION DES COMPTES

I. BILAN AU 31.12.2024 (En €)

Actif

ACTIF REDUIT 4440 Cybersecurity SAS					
Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023	
Capital souscrit non appelé	(I) AA	0		0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	AB	0	AC	0	0
Frais de développement	CX	0	CQ	0	0
Concessions,brevets,droits similaires	AF	85 304	AG	77 392	7 911
Fonds commercial (1)	AH	0	AI	0	0
Autres immobilisations incorporelles	AJ	0	AK	0	0
Avances,acomptes immob. Incorporelles	AL	0	AM	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	AN	0	AO	0	0
Constructions	AP	0	AQ	0	0
Installations techniq., matériel, outillage	AR	37 169	AS	18 217	18 953
Autres immobilisations corporelles	AT	2 368 843	AU	1 095 653	1 273 191
Immobilisations en cours	AV	76 172	AW	0	76 172
Avances et acomptes	AX	0	AY	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations par mise en équivalence	CS	0	CT	0	0
Autres participations	CU	46 964 141	CV	0	46 964 141
Créances rattachées à participations	BB	0	BC	0	0
Autres titres immobilisés	BD	0	BE	0	0
Prêts	BF	0	BG	0	0
Autres immobilisations financières	BH	0	BI	0	0
TOTAL (II)	BJ	49 531 630	BK	1 191 262	48 340 368
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnement	BL	0	BM	0	0
En-cours de production de biens	BN	37 111	BO	0	37 111
En-cours de production de services	BP	0	BQ	0	0
Produits intermédiaires et finis	BR	795 329	BS	0	795 329
Marchandises	BT	0	BU	0	0
Avances,acomptes versés/commandes	BV	260 029	BW	0	260 029
CREANCES					
Créances clients & cptes rattachés	BX	43 424 095	BY	119 599	43 304 496
Autres créances	BZ	4 026 377	CA	0	4 137 568
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	0	CC	0	0
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement	CD	0	CE	0	0
(dt actions propres <input type="text" value="0,00"/>					
Disponibilités	CF	0	CG	0	0
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance (3)	CH	0	CI	0	0
TOTAL (III)	CJ	48 542 942	CK	119 599	48 534 534
Frais émission d'emprunts à étaler	(IV) CW	0		0	0
Primes rembours des obligations	(V) CM	0		0	0
Ecart de conversion actif	(VI) CN	0		0	0
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	98 074 572	1A	1 310 861	96 874 903
					84 935 167

Passif

PASSIF REDUIT 4440 Cybersecurity SAS				Notes	31/12/2024	31/12/2023
Rubriques						
CAPITAUX PROPRES						
Capital social ou individuel (1)	(dont versé :	<input type="text"/>)	DA	16 810 838	16 810 838
Primes d'émission, de fusion, d'apport				DB	3 232 947	3 232 947
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :	<input type="text"/>	EK	0,00)	DC	0
Réserve légale (3)				DD	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles				DE	0	0
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours	<input type="text"/>	B1	0,00)	DF	0
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig.	<input type="text"/>	EJ	0,00)	DG	0
Report à nouveau				DH	-7 784 699	-9 428 939
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	14 982 354	1 644 240
Subventions d'investissements				DJ	0	0
Provisions réglementées				DK	213 274	153 664
TOTAL I				DL	27 454 713	12 412 750
AUTRES FONDS PROPRES						
Produits des émissions de titres participatifs				DM	0	0
Avances conditionnées				DN	0	0
TOTAL II				DO	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
Provisions pour risques				DP	541 456	408 817
Provisions pour charges				DQ	3 169 584	2 601 395
TOTAL III				DR	3 711 040	3 010 212
DETTES (4)						
Emprunts obligataires convertibles				DS	0	0
Autres emprunts obligataires				DT	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				DU	0	0
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs	<input type="text"/>	EI	0,00)	DV	12 029 178
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	18 015 705	13 318 095
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	8 675 853	8 094 847
Dettes fiscales et sociales				DY	8 437 395	8 142 624
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	0	0
Autres dettes				EA	8 421 040	6 921 123
Comptes de Liaisons				LIAISON	0	0
COMPTE DE REGULARISATION						
Produits constatés d'avance (4)				EB	10 129 979	7 949 003
TOTAL IV				EC	65 709 149	69 512 205
Ecart de conversion passif				V	ED	0
TOTAL GENERAL (I à V)				EE	96 874 903	84 935 167

III. ANNEXES

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1. Général

La Société a été en croissance sur 2024 avec une augmentation de son chiffre d'affaires de 10%. Ses activités sont en développement sur la cybersécurité des opérations militaires, dans le domaine de la lutte informatique défensive, du cyber entraînement et des passerelles à haut-niveau de sécurité.

L'année 2024 a également vu un renforcement de ses contributions en tant que centre de compétence cybersécurité au sein d'Airbus Defence and Space, avec une croissance des effectifs en particulier à Toulouse.

2. Evènements subséquents

Aucun événement important subséquent n'est à signaler.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET MISE EN ŒUVRE

Les comptes présentés dans ce document sont établis au 31 Décembre 2024. La période s'étend du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du Code du Commerce et du Plan Comptable Général Français (Règlement ANC 2018-1 du 10 avril 2018, modifiant le Règlement ANC 2014-3 du 5 juin 2014), sans modification des méthodes d'évaluation et comptabilisation autres que celles décrites si nécessaire au paragraphe sur les changements de méthodes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Lors de l'établissement des états financiers, la direction est amenée à procéder à certaines estimations et à retenir des hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants des actifs et passifs, sur les notes sur des actifs et passifs éventuels tels que présentés à la date de clôture, ainsi que sur les produits et charges. La Direction revoit régulièrement ces estimations, contrat par contrat, sur la base des informations dont elle dispose. Le total des produits et charges estimés au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation de la direction des avantages et obligations futurs attendus pour ce contrat. Les hypothèses retenues pour déterminer les obligations actuelles et futures tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles, évaluées pour chaque contrat.

Les éléments significatifs faisant l'objet de telles estimations et hypothèses, comprennent le chiffre d'affaires et la marge comptabilisée au titre des contrats à long terme, les provisions pour risques et charges et la dépréciation des actifs immobilisés. Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les comptes de la société sont inclus dans les comptes consolidés d'Airbus Group SE. A ce titre, elle ne publie pas de comptes consolidés propres.

Informations relatives à la société consolidante :

Airbus SE

Mendelweg 30, 2333 CS

Leiden, Pays-Bas

Siège social (statutaire zetel) : Amsterdam

La société est immatriculée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam (Handelsregister van de Kamer van Koophandel en Fabrieken voor Amsterdam) sous le n° 24288945.

a. Immobilisations incorporelles et corporelles :

La société applique depuis le 1er janvier 2005 les règlements :

- CRC n°2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ;
- CRC n°2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou au coût de production lorsqu'elles sont produites par la société pour elle-même.

Les frais de recherche et développement, dans la mesure où ils ne sont ni financés par des concours extérieurs, ni engagés dans le cadre de contrats de vente, sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont constatés. Aucune dépense de recherche et développement ne figure en immobilisations incorporelles.

L'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations, selon les durées d'utilisation (2 ans à 20 ans).

En 2024, les règles et durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Règles d'amortissement pratiquées			
Natures	Comptes	Modes	Durées (an)
Licences et concessions	205000	L	10
Logiciels et autres immob.incorporelles	205600 à 208XX	L	3
Agts terrains	212500	L	10
Constr. S.-sol propres	213100	L	20
Batiment et Const. Industr.	213110	L	20
Batiment et Const. Légères	213120	L	6 Ans /8 Mois
Agts Constr. S.-sol propres	213500	L	10
Inst.Fixes de Construction	213510	L	10
Constr. S.-sol autri	214100	L	20
Inst. Tech. / Mat et Outillage	215000	L	3
Inst.complexes specialisées	215110	L	10
Matériels industriels	215410	L	80 mois
Matériels de précisions	215420	L	80 mois
Outillages industriels	215510	L	3
AAI Techn.Matériels Indust.	215710	L	10
Agts Constr. S.-sol autri	218100	L	10
Inst.générales agence amén.	218110	L	10
Matériel de transport	218210	L	4
Matériel de bureau	218310	L	80 mois
Matériel informatique	218320	L	4
Mobilier de bureau	218400	L	80 mois
Mobiliers et matériel cantine	218410	L	8
Matériel médical	218420	L	80 mois
Mobilier de démonstration	218430	L	8

b. Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués au coût d'achat ou à la valeur de souscription. Des dépréciations sont constituées à raison des moins-values latentes. Ces dépréciations sont évaluées par rapport à la quote-part de situation nette de la filiale lorsqu'il n'y a aucun élément prévisionnel de résultat. Dans le cas de données prévisionnelles de résultats futurs, une valorisation actualisée des flux futurs estimés est comparée avec le coût d'achat ou investi.

c. Stocks et en-cours

Les matières et autres approvisionnements sont valorisés au prix standard, sachant qu'il est appliqué un coefficient d'approvisionnement aux achats de matériels et d'équipements de sous-traitance.

Les stocks en "excès" : pour des raisons commerciales et concernant un fournisseur particulier (fournisseur quasi-unique de la société), AIRBUS CYBERSECURITY SAS achète le matériel en "excès" de ce fournisseur, par rapport au plan de charges défini. Ce matériel est ensuite systématiquement déprécié à 100%.

Les stocks (dont le matériel) sont considérés comme obsolètes lorsque le matériel est non utilisé depuis plus de 6 mois et sont alors dépréciés à 100%.

Les stocks last buy: il s'agit des derniers achats de composants avant l'arrêt de la fabrication par un fournisseur. Ces stocks de last buy sont dépréciés à 100% lorsque le composant est identifié comme obsolète, et lorsque les composants sont considérés comme en excès par rapport aux besoins futurs de production.

Pour les rechanges: un pourcentage de dépréciation est appliqué en fonction de leur nature, le taux retenu depuis 2009 est de 85%.

Les stocks de composants sont valorisés au cout d'achat moyen pondéré.

Les frais généraux (commerciaux, administratifs et financiers) sont directement constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

d. Créances clients

Les créances clients comprennent les créances exigibles et les montants reconnus en chiffre d'affaires mais non encore facturés.

e. Opérations en devises

A l'exception des transactions décrites dans les paragraphes précédents, les dettes et créances libellées en devises étrangères sont converties au bilan sur la base du cours de change en vigueur à la clôture.

Les écarts de conversion actif ou passif alors constatés sont portés au bilan dans les postes « écarts de conversion actif » ou « écarts de conversion passif » selon le cas. Les écarts de change défavorables sur opérations en devises (pertes latentes) font l'objet de provisions pour risques dotées pour leur totalité au cours de l'exercice de la constatation de l'écart.

Ces dotations aux provisions ainsi que les pertes et profits de change réalisés sur l'exercice sont enregistrés en produits et charges financières du compte de résultat.

f. Provisions pour risques et charges

Provisions pour garanties données aux clients

La provision pour garanties données aux clients couvre le risque de malfaçon. Cette provision est constituée lors de la livraison des matériels sur une base statistique ou lors de l'identification d'un incident spécifique.

Provisions pour pertes latentes

Cf paragraphe h. Chiffre d'affaires et appréhension du résultat.

Provisions pour autres risques et charges

Il s'agit principalement de provisions sur contrats pour lesquels des risques de pénalités de retard, pénalités techniques (de consommation, de rendement, etc...) et autres risques de toute nature apparaissent, et qui peuvent être imputés contractuellement à la Société. Ces provisions sont constituées et utilisées (ou reprises) au fur et à mesure de la constatation ou de la disparition des risques du contrat, et au plus tard à la signature du procès-verbal de réception définitive, (ou lorsque les dernières réserves éventuelles ont été levées).

Provisions pour engagements de retraite et médailles du travail

La législation française prévoit, lors du départ en retraite des salariés d'une entreprise, le versement d'une indemnité de départ calculée en fonction du nombre d'années de service effectuées. Au cours de leur carrière, ces mêmes salariés peuvent avoir droit, lors de la remise de médailles du travail, à des gratifications exceptionnelles pouvant être également déterminées en fonction du nombre d'années de service. Ces deux types d'obligations se définissent comme des régimes à prestations définies dans la mesure où la société, en tant qu'employeur, s'engage sur le niveau de prestations à verser à ses salariés.

Pour déterminer la valeur actualisée, charges sociales incluses, de ses engagements, ainsi que le coût des services correspondant, la société utilise la méthode des unités de crédit projetées. Cette évaluation nécessite l'utilisation de différentes hypothèses actuarielles, notamment taux de rotation du personnel, taux d'actualisation et taux d'augmentation des salaires. La charge de l'exercice correspond au coût des services rendus pendant la période, à l'actualisation des engagements et à la totalité de la variation des engagements résultant du changement d'hypothèses actuarielles. Cette charge est enregistrée en résultat d'exploitation.

La provision inscrite au bilan correspond à la totalité des engagements sans aucun différé d'enregistrement au titre des changements d'hypothèses actuarielles.

g. Trésorerie

Une convention a été signée en 2002 entre AIRBUS CYBERSECURITY SAS et Airbus Group SE. L'objet de la convention comprend la coordination des relations avec les banques, la centralisation de la trésorerie, l'exécution des transactions de trésorerie, les financements et placements financiers.

La société Airbus CYBERSECURITY SAS bénéficie de la liquidité du groupe Airbus au travers de cette convention et peut compter sur le support financier de la société Airbus pour les 12 prochains mois.

A la lumière de ces éléments, les comptes 2024 ont été préparés et finalisés selon l'hypothèse que la continuité d'exploitation est assurée.

h. Chiffre d'affaires et appréhension du résultat

Le chiffre d'affaires est enregistré soit lors de la livraison des produits soit lors de la réalisation des prestations de services conformément aux conditions contractuelles.

Contrat à long terme :

Le chiffre d'affaires est enregistré en fonction de l'avancement des coûts et de la marge à terminaison prévisionnelle du contrat.

Les coûts encourus sont liés à l'exécution du contrat (heures valorisées, achats ...)

Lorsqu'une perte à terminaison est identifiée, une provision pour perte à terminaison est constituée pour la partie de la perte relative aux exercices futurs.

i. Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement financés sont pris en charge dans l'exercice de leur comptabilisation en même temps que leurs contreparties sont enregistrées en chiffre d'affaires ou en autres produits en fonction du pourcentage d'avancement du contrat. Les frais de recherche et de développement autofinancés par AIRBUS CYBERSECURITY SAS sont pris en charge dans l'exercice de leur comptabilisation.

3. NOTES SUR LES COMPTES

a. Notes sur le bilan

Note 1

Immobilisations- Valeurs brutes (K€)

		31/12/2023	Augmentation		Diminution		31/12/2024
			Consécutives à une réévaluation / résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virement de poste à poste	Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou mise en équivalence	
Frais d'établissements	TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporell	TOTAL II	75	0		10		85
Terrain		0	0	0	0	0	0
Construction	Sur sol propre	0	0	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0	0
	Inst.générales, agencements et aménagements construct	0	0	0	0	0	0
Installation technique, matériel et outillage industriels		30,078	0	0	7,09	0	37,169
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agenc. et aménagements divers	682	0	0	216	0	898
	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 266	0	0	205	0	1 471
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		19	0	495	-438	0	76
Avances et acomptes		0	0	0	0	0	0
	TOTAL III	1 998	0	495	-10	0	2 482
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0	0	0
Autres participations		46 964	0	0	0	0	46 964
Autres titres immobilisés		0	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	0	0	0	0
	TOTAL IV	46 964	0	0	0	0	46 964
	TOTAL GENERAL	49 037	0	495	0	0	49 532

Immobilisations- Amortissements et dépréciations (K€)

		SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)			
		31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Frais d'établissements	TOTAL I	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporell	TOTAL II	75	2		77
Terrain		0	0	0	0
Construction	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Inst.générales, agencements et aménagements construct	0	0	0	0
Installation technique, matériel et outillage industriels		14	4	0	18
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agenc. et aménagements divers	51	55	0	106
	Matériel de transport	0		0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	853	136	0	989
	Emballages récupérables et divers	0	0		0
Immobilisations corporelles en cours		0	0		0
Avances et acomptes		0			0
	TOTAL III	918	195	0	1 114
	TOTAL I + II + III	993	198	0	1 191

Immobilisations- Valeurs nettes (K€)

		31/12/2023	31/12/2024
Frais d'établissements	TOTAL I	0	0
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	0	8
Terrain		0	0
Construction	Sur sol propre	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0
	Inst.générales, agencements et aménagements construction	0	0
Installation technique, matériel et outillage industriels		16	19
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agenc. et aménagements divers	631	792
	Matériel de transport	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	413	482
	Emballages récupérables et divers	0	0
Immobilisations corporelles en cours		19	76
Avances et acomptes		0	0
	TOTAL III	1 080	1 368
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0
Autres participations		46 964	46 964
Autres titres immobilisés		0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0
	TOTAL IV	46 964	46 964
	TOTAL GENERAL	48 044	48 340

Note 2

STOCKS ET EN-COURS	K€			K€
	Brut	Dépreciation	31/12/2024	Net au 31/12/2023
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
En-cours de production	37	0	37	0
Marchandises	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	795	0	795	456
Total	832	0	832	456

VARIATION DES STOCKS ET EN-COURS EN VALEUR BRUTE	K€
Montant brut 31/12/2023	456
Entrées- Sorties	377
Montant brut 31/12/2024	832

VARIATION DES PROVISIONS DES STOCKS ET EN-COURS	K€
Montant brut 31/12/2023	0
Entrées- Sorties	0
Montant brut 31/12/2024	0

Note 3

CREANCES	K€		
	31/12/2024	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	0		
Prêts	0		
Autres immobilisations financières	0		
Clients douteux ou litigieux	24	24	
Autres créances clients	43 281	43 281	
Personnel et comptes rattachés	5	5	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0		
Taxe sur la valeur ajoutée	798	798	
Impôts sur les bénéfices	0		
Divers état et autres collectivités publiques	0		
Groupe et associés	2 522	2 522	
Débiteurs divers	812	812	
Charges constatées d'avance	0		
Total	47 442	47 442	0
Prêts accordés en cours d'exercice	0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	0		

DETTES	K€			
	31/12/2024	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit (à 1 an max. à l'origine)	0			
Emprunts et dettes financières divers	0			
Fournisseurs et comptes rattachés	8 676	8 676		
Personnel et comptes rattachés	3 174	3 174		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 664	2 664		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 202	2 202		
Impôts sur les bénéfices	0			
Autres impôts, taxes et assimilés	398	398		
Groupe et associés	12 029	12 029		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0			
Autres dettes	8 421	8 421		
Produits constatés d'avance	10 130	10 130		
Total	47 693	47 693	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	0			

Note 4

PRODUITS A RECEVOIR	K€
	31/12/2024
Produits à recevoir compris dans :	
• Créances d'exploitation (non encore facturés aux clients)	31 724
• Créances diverses	54
Total	31 779

CHARGES A PAYER	K€
	31/12/2024
Charges à payer non encore facturées ou appelées, comprises dans :	
• Dettes d'exploitation (factures non parvenues)	2 183
• Dettes fiscales et autres impôts	192
• Dettes sociales	4 198
• Dettes TVA	680
Total	7 253

Note 5

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	K€	K€
	31/12/2024	31/12/2023
Produits constatés d'avance	10 130	7 949
Total	10 130	7 949

0

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	K€	K€
	31/12/2024	31/12/2023
Charges constatées d'avance	0	0
Total	0	0

Note 6

Capitaux propres (K€)	Solde au 31/12/2023	Affectation du résultat 2023	Dotations	Reprises	Résultat 2024	Solde au 31/12/2024
Capital	16 811					16 811
Prime d'émission & d'apport	3 233					3 233
Réserve légale	0					0
Réserves réglementées	0					0
Report à nouveau	-9 429	1 644				-7 785
Résultat de l'exercice	1 644	-1 644			14 982	14 982
Provisions réglementées	154		74	-15		213
Total	12 413	0	74	-15	14 982	27 455

Le capital est composé de 16 810 838 actions de 1 € de valeur nominale chacune, soit un capital social de 16 811 K€. Le capital social, à date de clôture, est détenu à hauteur de 100% par Airbus Defence and Space SAS.

Les variations des postes de capitaux propres s'expliquent par le résultat 2024 et l'imputation du résultat 2023.

Note 7

PROVISIONS	K€			
	31/12/2023	Dotations	Reprises	31/12/2024
Provisions réglementées	154	74	15	213
Amortissements dérogatoires	154	74	15	213
Provisions pour risques et charges	3 010	1 245	544	3 711
Provisions pour litiges	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	309	402	443	268
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions et obligations similaires	2 581	658	81	3 159
Autres provisions pour risques et charges	121	184	21	284
Provisions pour dépréciation	0	280	161	120
Sur incorporelles	0	0	0	0
Sur titres de participations	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
Sur stocks et en-cours	0	0	0	0
Sur comptes clients	0	280	161	120
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
Total	3 164	1 599	719	4 044
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		1 245	544	
<i>Dont dotations et reprises financières</i>				
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>		74	15	

La provision au titre des indemnités de départ à la retraite et médailles du travail se décompose comme suit :

- 2 861 K€ au titre des engagements de retraite
- 298 K€ au titre des médailles du travail.

Les engagements sont évalués en application de la Rec. ANC n° 2013-02

ENGAGEMENTS DE RETRAITE	K€
	31/12/2024
Hypothèses	
Taux d'actualisation	3,50%
Taux d'augmentation des salaires	2,70%
Valeur actuarielle des droits accumulés	2 861
Pertes actuarielles non amorties	0
Montant provisionné au bilan	2 861

La charge annuelle s'analyse ainsi :	K€
	31/12/2024
Droits acquis durant l'année	254
Droits utilisés durant l'année	400
Coût financier sur la valeur actuarielle des droits accumulés avec projection de salaires	0
Amortissement du différé	0
Charge nette de retraite (+)	654

Note 8

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES HORS BILAN	K€	K€
	31/12/2024	31/12/2023
Cautions bancaires en faveur des clients	4 019	4 019

Le montant des cautions données par l'entité AIRBUS CYBERSECURITY SAS s'élève à 4 019 K€ au 31/12/2024.

b. Notes sur le compte de résultat

Note 9

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

CHIFFRE D'AFFAIRES	K€	K€
	31/12/2024	31/12/2023
France	39 843	38 439
Hors France	2 840	460
Total	42 683	38 899

93% du chiffre d'affaires est effectué sur le territoire national.

Note 10

DETAILS CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	K€	K€
	31/12/2024	31/12/2023
Achats	2 129	1 121
Sous-traitance industrielle	10 054	10 246
Services extérieurs	7 757	5 876
Assurances	24	46
Total	19 964	17 288

Note 11

	K€	K€
	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers nets		
• Intérêts et charges Airbus Group SE	-968	-1 089
• Autres intérêts et charges	12 428	493
• Dotations et reprises sur provisions	0	0
• Différence de change	-1	0
Total	11 459	-596

Le résultat financier est bénéficiaire à hauteur de 11 459 K€ au 31.12.2024.

Il comprend principalement 12 428 K€ d'autres intérêts et charges provenant de dividendes de Stormshield et d'Airbus Protect.

Note 12

RESULTAT EXCEPTIONNEL	K€	K€
	31/12/2024	31/12/2023
Pénalités sur marchés		
Autres produits et charges exceptionnels	-110	-35
Total	-110	-35

Note 13

La société AIRBUS CYBERSECURITY SAS est intégrée à Airbus SAS depuis 2017 au titre de l'article 223 A du CGI.

Conformément à la convention d'intégration signée avec Airbus SAS, les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés sont les suivantes :

- La filiale versera à la Société Mère, à titre de contribution de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value à long terme si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont la filiale aurait bénéficié en l'absence d'intégration (Principe de Neutralité).
- A la sortie d'un exercice déficitaire la filiale ne sera titulaire à raison de cette situation, d'aucune créance sur la Société Mère.
- Les crédits d'impôt imputables sur l'impôt sur les sociétés et remboursables, en particulier le crédit d'impôt recherche et le crédit d'impôt formation, seront remboursés par la Société Mère à la filiale pour la fraction de leur montant qui ne trouve pas à s'imputer sur le montant de son impôt dû, dans les conditions et délais de droit commun comme si la filiale n'était pas intégrée.

Au 31.12.2024, la société supporte un bénéfice comptable de 14 982 K€. Ce bénéfice est pris en compte dans le montant reportable lié à l'intégration fiscale et présentés ci-dessus. Il est à noter que ces derniers éléments concernent uniquement les activités de la société réalisées sur le territoire national.

4. AUTRES INFORMATIONS

Note 14

EFFECTIFS	31/12/2024	31/12/2023
Effectif inscrit en fin d'année		
Ingénieurs et cadres	211	183
Agents techniques et de maîtrise	22	17
Ouvriers	1	0
Total	234	200
Effectif en équivalents temps plein (du personnel inscrit et des apprentis compte tenu des personnels travaillant à temps partiel)	227	198
Effectif moyen (du personnel inscrit et des apprentis)	229	194

L'effectif moyen s'élève à 229 personnes sur l'exercice 2024.

Note 15

Frais de R&D	K€	K€
	31/12/2024	31/12/2023
Ensemble des frais de Recherche, Développement et Industrialisation (*)	107	1 687

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 107 K€ au 31.12.2024. Ils s'entendent, en 2024 comme en 2023, hors crédit impôt recherche.

Note 16

Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux

Conformément à l'article 24-18 du décret du 29 novembre 1983, l'information n'est pas à fournir car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction. Aucune avance n'a été consentie à l'égard de dirigeants sociaux au cours de l'exercice 2024.

Note 17

Parties liées

Les relations de la société Airbus CYBERSECURITY SAS avec les entreprises du groupe Airbus sont détaillées ci-dessous :

Parties liées	K€	K€
	31/12/2024	31/12/2023
Compte-courant	-9 507	-22 515
Créances clients	6 503	2 663
Dettes fournisseurs	-4 234	-2 873
Avances et acomptes versés	0	0
Avances et acomptes reçus	-5 768	-4 561
Autres créances	0	0
Total	-13 006	-27 286

Note 18

Tableau des filiales et participations

Dénomination des filiales et participations	Siège social	SIREN	Capital social (*)	Capitaux propres autres que le capital (*)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus (En K€)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (En K€)	Cautions et avals donnés par la société (En K€)	Chiffre d'affaires hors taxe (*)	Résultat (bénéfice ou perte) (*)	Dividendes ou quote-part du résultat pris en compte par la société au cours de l'exercice	Observations
						Brute	Nette						
Filiales													
Stormshield	France	428 173 975	2 794	40 802	98,58%	42 783	42 783	499		78 326	10 926	11 830	Comptes audités au 31.12.2024
Airbus Protect	France	332 252 980	825	82 043	8,30%	4 081	4 081			212 004	16 788	594	Comptes audités au 31.12.2024
Campus Cyber	France	892 343 633	8910	2 760	1,12%	100	100			22 750	881		Comptes audités au 31.12.2023, comptes 2024 en cours